



ASSOCIATION MÉDICALE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Président : François Lallemand - Vice-président : Bruno Calandreau
Secrétaire Général : Titouan Leroy - Trésorier : Frédéric Vangheluwe
Membres : Thomas Boussiron, Marie Laure Gaudillier, Marine Lacroix,
Dominique Megraoua, Patrice Nicot.

Appel à cotisation du 13 septembre 2025

Chères amies, chers amis,

La programmation des soirées élaborée en début d'année a été tenue.

Merci encore à tous nos intervenants et merci également aux professionnels de santé qui étaient présents. Par votre présence, vous encouragez les membres du bureau qui sont tous bénévoles et qui donnent de leur temps pour vous concocter ces soirées.

Nous aurons encore le plaisir de vous accueillir pour 2 soirées d'ici [notre assemblée générale qui aura lieu le 16 décembre 2025](#).

Nous vous rappelons que l'association organise ces actions de formation et d'information médicale à l'attention **[de tous les professionnels de santé de la Nouvelle-Calédonie. Que vous exerciez dans le domaine médical ou paramédical, ces soirées vous sont destinées.](#)**

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer pour y assister, elles sont filmées et accessibles sur YouTube sous l'intitulé [AMNC988](#).

[Voir le lien ci-dessous](#)

<https://www.youtube.com/channel/UC6A8mHlg7ZXuuVWIH8bGWog>

Bien qu'il n'y ait aucune obligation à adhérer pour assister aux soirées médicales, [le fait de régler une cotisation ou de faire un don à l'association lui permet de poursuivre son engagement, ses objectifs et à assurer sa pérennité.](#)

Même si l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie nous a soutenus financièrement encore cette année, et nous l'en remercions vivement, **[nous avons besoin de vous et de votre soutien financier d'où cet appel à cotisation.](#)**

Le montant de la cotisation 2025 inchangée depuis plusieurs années s'élève toujours à 15 000 CFP et vous trouverez en PJ un bulletin d'adhésion.

Nous comptons sur votre présence lors des soirées du 7 octobre et 4 novembre prochain et merci d'avance pour vos adhésions.

Bien amicalement,

Pour le Bureau de l'AMNC,
Le Président
Dr François LALLEMAND